

Paris, le 30 août 1904.

Monsieur,

Je viens, par la présente, vous
prier de me considérer, comme par le
passé, membre adhérent de la
"Coopération des Idées", telle que
vous l'avez fondée Rue Paul Bert
et dirigée ensuite 157 faubourg St
Antoine, c'est à dire dans un
esprit de concorde et de liberté et
en dehors de toute confession poli-

Signe au religieuse.

En conséquence, je vous remets,
sous ce pli, ma cotisation d'une
année, pour les Conférences et le
Bulletin mensuel.

Recevez, Monsieur, mes civilités
distinguées.

Hœnig

Mademoiselle Hœnig,
22 Rue Paul-Bert - Paris.

P. S. Puisqu'il faut renouveler
le matériel, ne pourrait-on se
procurer (sans dépenses supplémen-
taires naturellement) des chaises
dont le dossier soit un peu

plus inclinée ^{en arrière} que celui des anciennes,
sur lesquelles on était pas très commo-
dément assis. C'est une réflexion que
j'ai entendue souvent faire autour
de moi, c'est pourquoi j'ai cru utile
d'en parler en ce moment.

J. Koenig

Monsieur G. Deherme
Directeur - Fondateur
de la "Coopération des Idées"
234 faubourg S^t Antoine - Paris.